

FOOT DEUX-SEVRES

HEBDO



N° 06 - Vendredi 25 Septembre 2020

Coordonnées

Siège Social et Adresse Postale :

23 Rue Pied de Fond ĩ B.P. 18312
79043 NIORT CEDEX 9

Accueil :

BOUDREAULT Dominique
LEGÉ Annie
MAHAOUDI Hakim
POIRAULT Jean-Luc
Tel : 05.49.79.18.52 - Fax : 05.49.79.46.36

Site officiel et E-Mail :

Site : <http://foot79.fff.fr>
e-mail : district@foot79.fff.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au Jeudi : 8 h 00 ĩ 17 h 00
Vendredi : 8 h 00 ĩ 17 h 00 de Novembre
à Mars et 16 h 00 d'Avril à Octobre

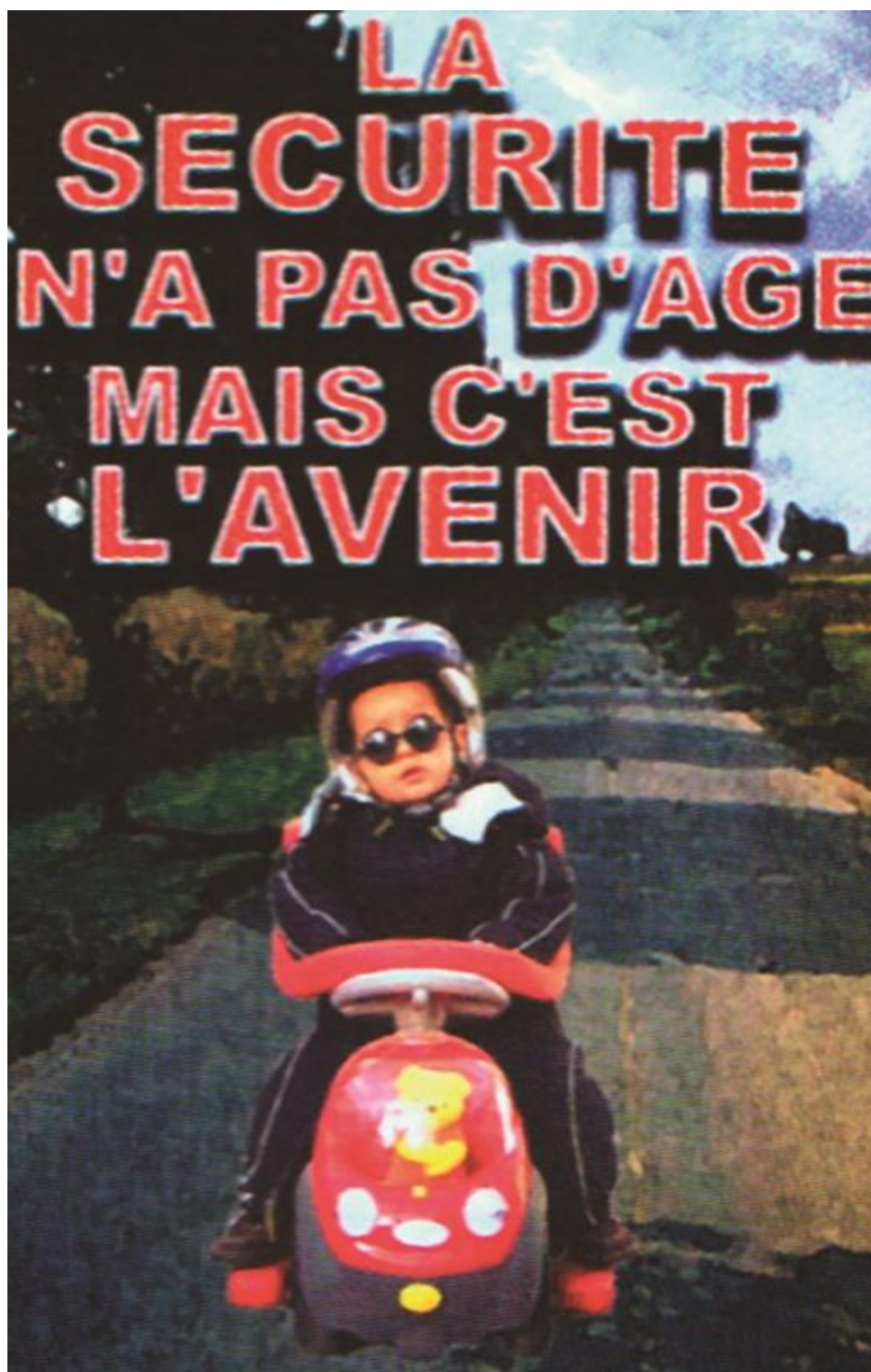
Réunions Manifestations

Jeudi 1^{er} Octobre 2020

Commission Sportive
Commission Discipline

Sommaire

Comité Directeur é é é é é .. p 02
Commission Sportive
Litiges et Contentieux é é é é .é p 08
Commission Statut Arbitrage é é p 10
Commission Futsal é é é é é p 13
Commission des Jeunes é é é .. p 17
Nos Partenaires é é é é é .. p 20
Retour en images sur l'Assemblée
Générale du 18 septembre é é é .. p 21
Avis aux Clubs é é é é é .é p 23





COMITE DIRECTEUR

Réunion du 02 Septembre 2020 Procès-Verbal n° 01

PRESENTS

Président : Mr. GUIGNARD Daniel

Membres : Mme RULLIER Maryse

MM. BAUDOUIN Gilles ĩ BERTAUD Jean-Luc - DELAUAUD Bernard - DENIAU Jean-Paul ĩ GAUVIN Francis ĩ GODET Jean-Pierre - ĩ LAROCHE Pierre - LIAIGRE Alain - MALEN Jérôme ĩ MASSE Jean-Yves - MAZURIE James - PARNAUDEAU Romain ĩ PETIT Jean - PORCHER Michel ĩ PRUNIER Jacky - ROUGER Alain - SABOURAULT André - SENARD Claude

Invité : Mr. BODIN Dany

Membres Cooptés :

MM. BONNET Franck - DESLANDES Jacques - OUVRARD Jacques - THIBAUD Jean-Luc

Chargés de Mission :

Mr. LACROIX Pierre

EXCUSES

Membres :

Mme. LEMEE Elise

MM. BANCHEREAU Gabriel - DESLIAS Jean-François ĩ GODET Jean-Marie ĩ GOUTTENEGRE Jean-Louis - GUILLON David - Dr. ZACCHEO Emmanuel

C.T.D.: Mr. GRIMPRET Christophe

Membres Cooptés :

Mme GOUTTENEGRE Nelly

MM. PROUST Jérôme - SENECHAULT Stéphane

Chargés de Mission :

MM. BARRET Elie - GOUDEAU René ĩ ROUSSEAU Jean-Jacques

En ouvrant la séance, le Président demande aux Membres du Comité de bien vouloir observer une minute de silence à la mémoire de notre Amie et Collègue Ginette MORISSON, disparue bien prématurément, en y associant tous les membres de la famille du football qui nous ont quittés cette année.

ORDRE DU JOUR

- 1-Approbation du Procès-Verbal du dernier Comité Directeur en date du 30 Juin 2020
- 2-Nos joies ĩ Nos peines ĩ Nos vœux ĩ Nos remerciements ĩ Nos félicitations
- 3-Informations du Président
- 4-Reprise des Compétitions
- 5-Assemblée Générale Elective du 18 septembre 2020
- 6-Courriers divers reçus
- 7-Questions Diverses

**ADOPTION DU PROCES VERBAL DU DERNIER COMITE DIRECTEUR
EN DATE DU 30 JUIN 2020**

Le Procès-Verbal n° 07 du 30 Juin 2020 est adopté à l'unanimité.



NOS PEINES – NOS JOIES - NOS VŒUX – NOS FELICITATIONS

NOS VŒUX

➤ **De pleine réussite à tous les clubs de notre District**, malgré les conditions de vie difficile de cette année, engagés cette saison dans les championnats Nationaux, Régionaux et Départementaux jeunes et seniors.

Bonne saison à tous les Dirigeants(es), Arbitres, Techniciens(es), Educateurs(trices), joueurs(euses) et sympathisants du football.

NOS PEINES

Le Président et les Membres du Comité Directeur du District de Football des Deux-Sèvres présentent leurs très sincères condoléances

➤ **A notre ami et collègue du Comité d'Honneur, le Docteur Michel BANCOURT**, Médecin Fédéral, ancien arbitre de la Ligue du Centre-ouest, qui a eu la douleur de perdre son épouse pendant le confinement.

➤ **Au F.C Chauray** et à la famille de **Madame Ginette MORISSON**, décédée à l'âge de 71 ans. Notre Comité de Direction est cruellement frappé en ce début de saison par la disparition brutale de notre amie et collègue Ginette. Elle connaissait depuis une quinzaine de jours seulement, la nature et la gravité de son mal, faisant face avec lucidité et courage à la fois à la terrible maladie et au destin.

Depuis plusieurs décennies elle était une des chevilles ouvrières de son club et terminait son troisième mandat au Comité de Direction du District. Ses obsèques ont été célébrées le mercredi 22 août au Temple de Niort.

➤ **Au club de l'A.S du Pays Mellois** et à la famille de **Monsieur Gérard DELON** décédé à l'âge de 64 ans des suites d'une longue maladie. Inamovible correspondant de l'A.S Melle depuis de très nombreuses années, Gérard s'était énormément impliqué dans le club.

Ses obsèques ont été célébrées le mercredi 8 juillet en l'église St Hilaire de Melle.

➤ **Au club de Pompaire** et à la famille de **Monsieur Jean-Yves CHARLES** qui nous a quittés à l'âge de 63 ans. Il nous avait informé de sa maladie il y a bientôt deux ans au soir de l'Assemblée Financière de St Pardoux. Avec la disparition de Jean-Yves, c'est une page de l'histoire du club qui se tourne. Ancien joueur dès son plus jeune âge, il était membre fondateur de l'association faisant partie de son premier bureau en janvier 1973, et bel exemple de fidélité il était le seul dans le club à avoir possédé une licence sans interruption jusqu'à cette saison.

Secrétaire depuis très longtemps, il nous réservait toujours le meilleur accueil lorsque nous le sollicitons pour l'organisation d'Assemblée Générale et de réunions décentralisées. Ainsi, c'est avec grand plaisir qu'il nous avait répondu favorablement il y a plusieurs mois, bien qu'il partait en soins pour une semaine à Bordeaux, pour celle du 18 septembre prochain.

Ses obsèques ont été célébrées le lundi 10 août dernier en l'église de Pompaire.

➤ **A l'ADOT 79** et à la famille de **Monsieur Yvan ILIYNE** décédé récemment. Yvan représentait régulièrement l'ADOT 79 (le Don d'Organes) auprès du District lors notamment des réunions du Sport Santé. Cet ancien Sapeur-Pompier professionnel à l'enthousiasme communicatif, va laisser un vide dans notre monde associatif.

INFORMATIONS DU PRESIDENT

Le Président fait un tour d'horizon sur les conséquences actuelles du coronavirus dans le football.

L'Assemblée Générale Financière et la Remise des récompenses se tiendront le 13 Novembre au Tallud.



TOUR DE TABLE DES COMMISSIONS

COMMISSION SPORTIVE (Gilles BAUDOUIN)

Le point à quelques jours du début de nos compétitions de District.

La reprise est effective depuis les 22/23 Août avec le premier tour de Coupe de France.

Reprise de la saison 2020/2021 - Quelques dates :

Week-end des 22/23 Août 2020 : Coupe de France ĩ Tour Préliminaire

Week-end des 29/30 Août 2020 : Coupe de France ĩ 1^{er} Tour

Week-end des 05/06 Sept. 2020 : Coupe de France ĩ 2^{ème} Tour

Week-end des 12/13 Sept. 2020 : Championnats 1^{ère} journée

Week-end des 19/20 Sept. 2020 : C.F. - 3^{ème} tour - Coupe des Deux-Sèvres 1^{er} tour.

Week-end des 26/27 Sept. 2020 : Championnats 2^{ème} journée

Week-end des 03/04 Oct. 2020 : C.F. - 4^{ème} tour - Coupe des Deux-Sèvres 2^{ème} tour et 1^{er} tour de la Coupe Saboureau.

Mouvements des clubs ĩ Rappel

Fusions et Mise en sommeil effectives pour la saison 2020/2021 :

Mise en sommeil du club de : **Niort Portugais**

Mise en sommeil du club de : **St Pierre des Echaubrognes**

Mise en sommeil du club de : **S.V.C.M (St Vincent ĩ Chail ĩ Maisonnais)**

Fusion des clubs de Combranssière et de Pinbrezières :

Le club issu de cette Fusion évoluera sous l'entité : Interbocage Fc

Fusion des clubs de Chanteloup Chapelle et de Courlay :

Le club issu de cette Fusion évoluera sous l'entité : FC3C (Chant. Courlay Chap)

Fusion des clubs du FC Clazay et de l'ES Bocage :

Le club issu de cette Fusion évoluera sous l'entité : FC Clazay/Bocage

Fusion des clubs de Fenioux et de Beugnon/Béceleuf/Faye :

Le club issu de cette Fusion évoluera sous l'entité : FC Plaine/Gatine

Accession supplémentaire : l'équipe (2) de l'Avenir de l'Autize, vient compléter les poules de D4, suite à la mise en sommeil du S.V.C.M. (St Vincent ĩ Chail ĩ Maisonnais).

L'Avenir de l'Autize (2) intègre la poule E en lieu et place de Beauvoir (2), qui après accord, bascule poule F.

Engagements supplémentaires en D5 :

Le club de l'Amicale St Martin engage d'une équipe supplémentaire en Départemental 5.

Equipe (2) intégrée à la poule G de Départemental 5.

Le club de Paizay le Tort engage une équipe supplémentaire en Départemental 5.

Equipe (2) intégrée à la poule J de Départemental 5

Championnat de D5 Saison 2020/2021 - Les Ententes :

Particularités aux Ententes : Ces équipes ne pourront pas participer à la Coupe Saboureau, ni évoluer en Niveau 1 de la seconde phase.

Des clubs de Brion et Vrère : Equipe qui évoluera dans la poule B de 5^{ème} Division sous l'entité Brion/Vrère (2)

Des clubs de Gourgé et St Loup : Equipe qui évoluera dans la poule E de 5^{ème} Division sous l'entité Gourgé/St Loup (1)

Des clubs de l'Avenir Autize et Ardin : Equipe qui évoluera dans la poule F de 5^{ème} Division sous l'entité Ardin/Avenir Autize (4)



COMMISSION FOOT DIVERSIFIE (Francis GAUVIN)

FOOT ENTREPRISE

Pas de nouvelle actuellement, la mise en place du championnat paraît très compliquée.

FUTSAL

Le championnat est lancé, il débutera semaine 39.

2 équipes de moins et une nouvelle équipe par rapport à la saison dernière

Les soirées découvertes prévues en avril vont être remises en place notamment sur le nord où plusieurs équipes semblent être intéressées.

COMMISSION FEMININISATION (Jean-Yves MASSE)

Le 24 Août, nous avons eu une réunion avec nos collègues de la Vienne pour faire les championnats seniors Féminins à 11 et à 8 (34 équipes dont 11 des Deux-Sèvres)

En Championnat à 11, nous avons :

- Une 1^{ère} Division avec 12 équipes et une accession en R2 pour le 1^{er}.

La saison prochaine nous revenons à une poule de 10 équipes. Exceptionnellement, par un manque de dates, il n'y aura pas de coupe du Poitou.

- Une 2^{ème} Division avec 10 équipes et une accession en D1 pour le 1^{er}.
- Une 3^{ème} Division qui se dispute en 2 phases avec 3 poules de 4 équipes engagées et à la fin de la 1^{ère} phase, les deux 1^{ers} de chaque poule, formeront pour la deuxième phase, la 3^{ème} Division avec accession en D2. Les équipes restantes seront versées en 4^{ème} Division.

Il y a une possibilité pour les équipes qui se retrouvent en difficultés de s'inscrire en championnat à 8, pour la 2^{ème} Phase.

Un Challenge du Poitou pour la D2 et la D3 est mis en place que pour cette saison (2020/2021) sur les mêmes bases que la coupe du Poitou.

Le Championnat à 8 se déroulera sous forme de brassage en 2 phases (11 équipes dont 3 des Deux-Sèvres), afin de permettre à une éventuelle équipe qui se crée, de rentrer dans le championnat lors de la 2^{ème} Phase ainsi que de niveler les niveaux en seconde période. Nous avons donc 11 équipes, réparties en 2 poules.

Nouveauté cette année, la mise en place de l'arbitrage officiel. Frais partagés entre les 2 clubs.

Toujours la Coupe du Poitou pour le Championnat à 8, sous forme de Champion's League dans un premier temps et ensuite demies et Finale.

Les Championnats de Jeunes (année de transition)

- Catégories U16/U17/U18 à 11 gérées par la LFNA ; 3 équipes engagées du 79
- Catégories U14/U15 + U13 à 11 gérées par la LFNA : 2 équipes engagées du 79
- Catégories U14/U17 à 8 et à 5 ; inscriptions jusqu'au 12/09 et en interdistrict 79/86
- Catégories U11/U13 à 8 et à 5 ; inscriptions jusqu'au 12/09 et en interdistrict 86/79

Un rassemblement Féminin pour les jeunes licenciées ou non, est prévu le 17/10 sur plusieurs sites au vu des inscriptions que nous aurons - Sur 4 lieux si possibles en raison des consignes Covid.

COMMISSION DES JEUNES (Dany BODIN)

- La reprise des championnats jeunes est fixée au samedi 3 octobre 2020.
- Validation du règlement U19.

COMMISSION FOOT EVEIL (Alain ROUGER)

La réunion de rentrée est prévue à La Chapelle Thireuil.



COMMISSION D'ARBITRAGE (Jean-Luc BERTAUD)

Validation Classement Arbitres saison 2019-2020

Pas de descente hors absences test théorique (date limite fin janvier 2020)

Demandes d'honorariat

Patrick VIOLETTE ĩ Yannick DEVANNE ĩ Jean-François DESLIAS

Demande d'année sabbatique

CAILLAUD Clément ĩ Aubinorthais

AYRAULT Yvan ĩ St Amand S/Sèvre

POTHET Stéphane ĩ Pays Mellois

BETIN Jérôme ĩ Exoudun

CHATELIER Mickaël ĩ St Maixent de Beugné

COURTAILLAC Alain ĩ Exireuil

MARCHAL Alexis ĩ St Sauveur

GRELLIER Emilien ĩ St Varent Pierregeay

HUGO Mathieu ĩ FC Boutonnais

Suite Fusion de clubs ou mise en sommeil

- Bastien BONNET indépendant (Chanteloup Chapelle)

- St Pierre des Echaubrognes ĩ Mise en sommeil

Mathieu BRAMOULLE - FC Nueillaubiers

Yannick FONTENEAU - ES Beaulieu Breuil

Paul MERLET ĩ Aubinorthais

Promotion Arbitre Ligue → Nommés Jeune Arbitre Fédéral

Romain LESCAUDRON ĩ Espérance de Terves

Estéban GOMEZ ĩ FC Chauray

Méline LAURENT ĩ Echiré St Gelais ĩ Arbitre Assistante Fédérale D1

Mathieu SARRIEAU ĩ Val de Boutonne ĩ Pré sélection au titre de F4

Thomas BROSSARD ĩ Pays de L'Œuil ĩ F4 candidature

Corentin BOUTET ĩ Niort St Florent ĩ Candidat JAF

Benjamin FERRU ĩ Niort St Florent ĩ Candidat JAF

Félix ZEPHIR ĩ FC Chauray et Lycée Venise Verte) ĩ Candidat JAF

Examen les 12 et 13 septembre 2020.

Dossiers Médicaux

168 dossiers reçus au 2 septembre 2020

+ 13 dossiers en attente validation

+ 32 arbitres de Ligue entièrement validés

Total : 213

COMMISSION STATUT DE L'ARBITRAGE (Jacques OUVRARD)

La prochaine réunion aura lieu le 15 septembre 2020.

COMMISSION TERRAINS ET EQUIPEMENTS (Jean-Jacques PETIT)

Il reste 15 terrains à homologuer.

COMMISSION PREVENTION ET ETHIQUE (James MAZURIE)

L'État est très sensible à la violence dans le sport.

COMMISSION INFORMATIQUE (Pierre LAROCHE)

Il a été fait appel à trois devis pour un renouvellement de matériel.

COMMISSION DES FINANCES (Bernard DELAUAUD)

Un point est fait sur la situation financière du District.



HONORARIAT

Le Comité, conformément à l'organisation de l'Arbitrage en Deux-Sèvres, souscrit à la proposition de la Commission Départementale d'Arbitrage, de conférer l'Honorariat, en raison des services rendus au cours des missions qu'ils ont remplies, à Messieurs **Jean-François DESLIAS**, **Yannick DEVANNE** et **Patrick VIOLLET**, et les remercie de leur dévouement.

CLOTURE DE LA REUNION

L'ordre du jour étant épuisé, le Président Daniel GUIGNARD lève la séance.

Le Président
Daniel GUIGNARD





COMMISSION SPORTIVE

Réunion du 23 Septembre 2020 Procès-Verbal n° 06

Président : Mr. BAUDOUIN Gilles

Secrétaire : Mr GODET Jean-Marie

Membres Présents : MM. GAUVIN Francis ĩ GODET Jean-Pierre - PETIT Jean-Jacques - PRUNIER Jacky ĩ ROUGER Alain

Toutes les décisions sont susceptibles d'appel devant le Bureau du District dans les formes réglementaires dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la notification de la décision contestée.
Les Frais de Procédure, soit la somme de 73.00 ¤ seront débités du compte du club appelant.
Pour les décisions concernant les matches de Coupes, le délai est ramené à 2 jours francs.

★★★★★

Le Procès-Verbal n° 05 du 17 Septembre 2020 est adopté à l'unanimité des Membres présents.

WEEK-END DU 12/13 SEPTEMBRE 2020

Match n° 50572.1 Clazay/Bocage ĩ Portugais Cerizay en D 4 poule A

Arbitre Bénévole : Mr. PORCHAIRE Pascal

Dossier transmis par la Commission de Discipline

La Commission de Discipline lors de sa réunion du 17 Septembre 2020 PV N° 01, a donné match perdu par pénalité à l'équipe de Cerizay Portugais (2).

La Commission Sportive enregistre la décision prise par la Commission de Discipline, à savoir :

Match perdu par pénalité à l'équipe de Cerizay Portugais (2) avec 0 but et le Retrait d'1 point pour en attribuer le gain à l'équipe de Clazay Bocage (2) avec 3 buts et 3 Points.

Match n° 511880.1 Sud Gâtine ĩ L'Absie/Largease Moutiers S/Chantemerle

Arbitre Bénévole : Mr. GIRAULT Laurent

Dossier transmis par la Commission de Discipline

La Commission de Discipline lors de sa réunion du 17 Septembre 2020 PV N° 01, a donné match perdu par pénalité à l'équipe de Gâtine Sud Fc (3).

La Commission Sportive enregistre la décision prise par la Commission de Discipline, à savoir :

Match perdu par pénalité à l'équipe de Gâtine Sud Fc (3) avec 0 but et le Retrait d'1 point pour en attribuer le gain à l'équipe de L'Absie/Mout.Chant. (3) avec 3 buts et 3 Points.



Match n° 50303.1 Terves ĩ Comores en D3 poule A

Arbitre : Mr. GORRY Didier

Réclamation d'après match du club de Terves

Je soussigné, Franck MORISSEAU, Capitaine du club de Terves, pose une réserve sur l'identité du joueur n° 13 du FC Comores, je demande vérification de l'identité du joueur en contrôlant sa pièce d'identité en la comparant à sa licence (photo et pièce d'identité)

La Commission déclare la réclamation d'après Match, recevable en la forme.

Un rapport est demandé à M. GORRY Didier, Arbitre de la rencontre qui précisera :

Si lors des formalités d'avant match il a bien procédé à la vérification de l'identité des joueurs. (Article 141 des R.G. de La F.F.F)

En application des dispositions de l'article 187.1 des RG de la FFF, le club de Comores Fc reçoit communication de la Réclamation d'après match, et peut s'il le souhaite formuler des observations avant le jeudi 1^{er} Octobre 2020, terme de rigueur.

WEEK-END DU 19/20 SEPTEMBRE 2020

Match n° 52084.1 St Cerbouillé 2 ĩ Genneton en Coupe Deux-Sèvres

Match non joué

Reçu un mail du club de Genneton nous informant de l'impossibilité de jouer la rencontre pour cause de dépistage Covid dans leur club.

Pris note - En conséquence :

- Le match ° 52084.1 St Cerbouillé 2 ĩ Genneton 1 en Coupe Deux-Sèvres est **reporté au dimanche 27 septembre 2020 à 12 h 00 sur le terrain de Cersay.**

Les rencontres ci-dessous sont reportées à une date ultérieure :

Match n° 50380.1 Airvo St Jouin 2 ĩ St Cerbouillé 2 en D3 poule B

Match n° 50639.1 Genneton 1 ĩ Mauzé Rigné 2 en D4 poule B

Un courrier a été adressé aux clubs concernés par la messagerie Zimbra.

FORFAITS

Amende de 30 ú

St Maixent de Beugné en Coupe Deux-Sèvres

Airvo St Jouin en D5 poule C ĩ 1^{er} Forfait

Thouars/Loudun 1 en Féminine à 8 poule A ĩ 1^{er} Forfait

DECLARATIONS MATCHS AMICAUX

Du club de Sud Gâtine ➤ Contre Aiffres en U17 le 19 septembre et contre Avenir 79 le 26 septembre

Du club de FC Boutonnais ➤ contre AS 2A PG le 18 septembre (seniors) et en U15 contre Orée Autize le 26 septembre

Du club de Niort Ste Pezenne ➤ contre Bessines Asptt le 19 septembre

Du club de Pays Argentonais

➤ Equipe 2 Contre Interbocage le 18 septembre

➤ Equipe 1 Contre pays de Lœuquin le 20 septembre

Du club de Vrines ➤ Contre Doué la Fontaine le 20 septembre

Du club d'Echiré St Gelais ➤ Contre Orée de l'Autize en Féminines le 26 septembre

Du club de GJ Vallée 2 Sèvres ➤ Contre Celles Verrines en U13 le 18 septembre

Du club d'ETSO ➤ Contre Cî ur de Bocage en U17 le 27 septembre

Le Secrétaire
Jean-Marie GODET



Le Président
Gilles BAUDOUIN



COMMISSION DU STATUT D'ARBITRAGE

Réunion Mutation du 15 Septembre 2020

Membres présents : BERTAUD Jean Luc, GABORIT Joël, LACROIX Nicolas, OUVRARD Jacques, SENARD Claude.

Invité présent : BONNET Franck.

Membres excusés : DEVANNE Yannick, GUILLON David.

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appels dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique.

Rappel de l'article 8 du Statut de l'Arbitrage :

La Commission du Statut de l'Arbitrage a pour mission :

- de statuer sur le rattachement des arbitres à un club, y compris sur celui des arbitres ayant changé de club ou de statut dans les conditions fixées aux articles 30 et 31,
- de vérifier si les arbitres ont bien satisfait aux obligations leur permettant de couvrir leur club,
- d'apprécier la situation des clubs au regard du présent Statut et de leur infliger, le cas échéant, les sanctions prévues aux articles 46 et 47.

La Commission de District statue pour tous les clubs dont l'équipe représentative évolue dans les divisions du District.

En cas de changement de club :

- la Commission du Statut de l'Arbitrage compétente pour statuer pour le club d'accueil se prononce sur le rattachement de l'arbitre à son nouveau club.
- la Commission du Statut de l'Arbitrage compétente pour statuer pour le club quitté décide, le cas échéant, de l'application des dispositions favorables de l'article 35 du présent Statut.
- Dossier concernant **M. SEMCZYSZYN Frédéric – Licence N° 1122466374 (CHAMOIS NIORTAIS).**

Demande de mutation en faveur du club de la VENISE VERTE, suite au non renouvellement de sa licence au club des CHAMOIS NIORTAIS.

Après étude des pièces du dossier, aucun motif au titre de l'article 33 ne pouvant être retenu, **la Commission accorde la mutation de M. SEMCZYSZYN Frédéric à compter du 1^{er} juillet 2020.**



- Dossier concernant M. AMMARY Abdelghani – Licence N° 1122467916 (Indépendant).

Demande de mutation en faveur du club de l'U.S. PEXINOISE,

Après étude des pièces du dossier, aucun motif au titre de l'article 33 ne pouvant être retenu, la Commission refuse sa mutation. M. AMMARY Abdelghani sera indépendant pour la saison 2021-2022. Mr AMMARY Abdelghani pourra être licencié au club de l'U.S. PEXINOISE sans le couvrir au titre du statut.

Le club de CHAURAY bénéficie de l'article 35 pour la saison 2020-2021.

- Dossier concernant M. FONTENEAU Yannick – Licence N° 2543626793 (St PIERRE des ECHAUBROGNES).

Demande de mutation en faveur du club de BEAULIEU BREUIL,

Après étude des pièces du dossier, Après étude des pièces du dossier, par application de l'article 33 du Statut de l'arbitre, la Commission accorde la mutation de M. FONTENEAU Yannick en faveur de BEAULIEU BREUIL à compter du 1^{er} juillet 2020.

- Dossier concernant M. BONNET Bastien – Licence N° 2543318635 (CHANTELOUP CHAPELLE).

Démision du club né de la fusion pour devenir INDEPENDANT,

La Commission accède à sa demande et classe M. BONNET Bastien indépendant à compter du 1^{er} juillet 2020.

- Dossier concernant M. GENDREAUX Guillaume – Licence N° 1100932394 (F.C. BOUTONNAIS).

Démision du club du F.C. BOUTONNAIS pour devenir INDEPENDANT,

La Commission accède à sa demande et classe M. GENDREAUX Guillaume indépendant à compter du 1^{er} juillet 2020.

- Dossier concernant Mme NIGARD Stéphane – Licence N° 2546061554 (Indépendante).

Demande de mutation en faveur du club de l'U.S. LEZAY,

Après étude des pièces du dossier, par application de l'article 33 du Statut de l'arbitre, la Commission accorde la mutation de Mme NIGARD Stéphane à compter du 1^{er} juillet 2020.

Le club de PAYZAY le TORT bénéficie de l'article 35 pour la saison 2020-2021.

- Dossier concernant M. MASSETEAU Julien – Licence N° 1109303787 (Indépendant licencié au club de F. C. SUD GATINE).

Démision du club du SUD GATINE pour devenir INDEPENDANT,

La Commission accède à sa demande et classe M. MASSETEAU Julien indépendant à compter du 1^{er} juillet 2020.

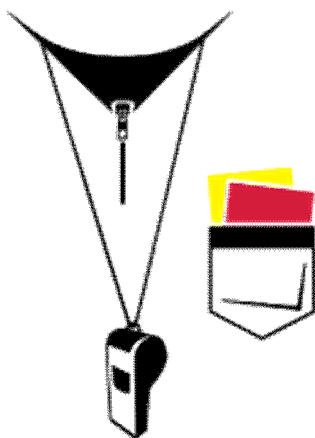
Le club de PARTHENAY VIENNAY bénéficie de l'article 35 pour la saison 2020-2021.



La Commission prend note de la décision de la C.D.A. d'accepter les demandes d'année sabbatique de M. Clément CAILLAUD (Aubinrorthais), Yvan AYRAULT (St Amand sur Sèvre), Stéphane POTHET (Pays Mellois), Mathieu HUGOO (F.C. Boutonnais), Jérôme BETIN (Exoudun), Mickaël CHATELIER (St Maixent de Beugné), Alain COURTAILLAC (Exireuil), Alexis MARCHAL (St Sauveur), Emilien GRELLIER (U.S. St Varent Pierregeay).

Le Président
Claude SENARD

Le Secrétaire
Jacques OUVARD





COMMISSION FUTSAL

Réunion Restreinte du 27 Août 2020

Membres présents : Mrs GAUVIN Francis ĩ BOURON Benoit

Ordre du Jour :

- ✓ Organisation du championnat 2020/2021
- ✓ Questions et infos diverses

DEMANDE ET INFOS DIVERSES :

Demande du club de Celles/Belle : demande pour être rétrogradé en division 2 brassage suite à une perte importante d'effectifs.

La commission accède à cette demande, mais elle rappelle au club que chacun doit faire le maximum pour respecter les accessions et les rétrogradations, garder sa ligne de conduite et ne pas changer suivant que l'on soit concerné ou pas.

La commission enregistre la mise en sommeil du club de Cosmos futsal

Le Courrier de l'Ouest fera paraître les résultats futsal dans ses colonnes, Benoit se chargera de faire le lien. De ce fait il est demandé aux clubs de saisir les résultats dès que possible.

RAPPEL à tous les clubs : tout joueur licencié en foot herbe et désirant prendre une licence futsal dans le même club, la licence Futsal est gratuite

CONSTITUTION DES POULES :

D1 une poule de huit sur toute la saison.

D2 brassage 3 poules de 6 équipes en match aller et retour.

En annexe le calendrier général futsal

Les montées et descentes.

FMI :

En D1 la FMI est en place et démarrera dès la première journée.

Pour les autres équipes : feuille de match papier.

Une formation FMI aura lieu en décembre pour tous les clubs futsal, avec mise en place début janvier.

Il est rappelé aux clubs que malgré la FMI, les dirigeants doivent avoir le listing de ses licenciés en cas de souci avec la tablette.

LES ARBITRES :

Un point va être fait avec Hakim, désignation de deux arbitres sur les matchs de D1 et suivant le nombre et la disponibilité un arbitre sera désigné sur des matchs de D2 brassage.

L'indemnité reste de 20€ comme la saison dernière jusqu'à Noël.

**PROCEDURE COVID 19 :**

En attendant une procédure spécifique futsal de la Ligue, appliquer la procédure accueil foot herbe (voir fiche pratique envoyé à tous les clubs).

En parallèle, charge à chaque club de prendre contact avec sa municipalité, connaître les procédures mises en place.

FUTSAL NORD :

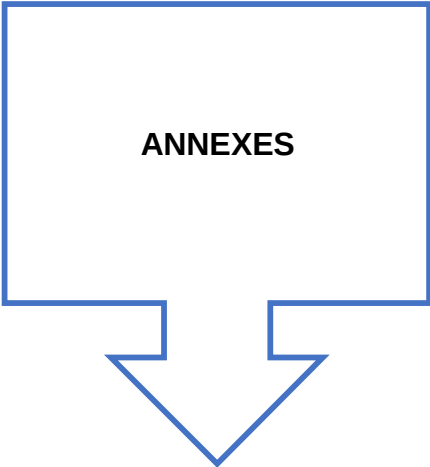
Nous n'avons pas beaucoup avancé, suite au covid, les actions qui étaient programmées en avril n'ont pas pu avoir lieu.

Nous allons reprogrammer nos actions afin de pouvoir constituer une poule nord dès janvier.

REPRESENTANT DES CLUBS AU SEIN DE LA COMMISSION :

Suite à la mise en place du nouveau Comité Directeur, un appel à candidature sera fait

**Le Président de la Commission
Francis GAUVIN**



ANNEXES



Calendrier des Compétitions du District 79 Futsal Saison 2020/2021

Le 1 juillet 2020

DATES	FUTSAL								
	La Commission FUTSAL est souveraine pour replacer, aux dates laissées libres sur ce calendrier, des rencontres qui ne se seraient pas jouées aux dates prévues								
SEMAINE	Calendrier F.F.F.	REGIONAL 1	REGIONAL 2	Coupe Nationale	Coupe LFNA	D1	D2	Coupe	Futsal Loisir
Du 31 Août au 05 Sept.									
Du 07 au 12 Septembre									
Du 14 au 19 Septembre									
Du 21 au 26 Septembre						J1	J1		J1
Du 28 Sept. au 03 Oct.		J1	J1			J2	J2		
Du 05 au 10 Octobre		J2	J2			J3	J3		
Du 12 au 17 Octobre				TOUR 1			J4		
Du 19 au 24 Octobre		J3	J3						
Du 26 au 31 Octobre		J4	J4			J4	J5		
Du 02 au 07 Novembre		J5	J5			J5	J6		
Du 09 au 14 Novembre		J6	J6					J1	
Du 16 au 21 Novembre				TOUR 2			J7		
Du 23 au 28 Novembre		J7	J7			J6	J8		
Du 30 Nov. au 05 Déc.		J8	J8			J7	J9		
Du 07 au 12 Décembre				TOUR 3			J10		
Du 14 au 19 Décembre		J9						J2	
TREVE HIVERNALE									
Du 04 au 09 Janvier				FINALE REGIONALE					
Du 11 au 16 Janvier		J10						J3	
Du 18 au 23 Janvier		J11	J9			J8	J1		
Du 25 au 30 Janvier		J12	J10			J9	J2		
Du 01 au 06 Février				1/32èmes de FINALE	TOUR 1		J3		
Du 08 au 13 Février		J13	J11						
Du 15 au 20 Février		J14	J12						
Du 22 au 27 Février		J15		1/16èmes de FINALE				J4	
Du 01 au 06 Mars		J16	J13			J10	J4		
Du 08 au 13 Mars					TOUR 2		J5		
Du 15 au 20 Mars		J17	J14	1/8èmes de FINALE		J11	J6		
Du 22 au 27 Mars		J18						J5	
Du 29 Mars au 03 Avril		J19	J15				J7		
Du 05 au 10 Avril		J20	J16			J12	J8		
Du 12 au 17 Avril					TOUR 3				
Du 19 au 24 Avril		J21	J17					1/4 Finale	
Du 26 Avril au 01 Mai				1/4 de FINALE		J13	J9		
Du 03 au 08 Mai	DESIGNATION ACCEDANT au 11 Mai	J22	J18					1/2 Finale	
Du 10 au 15 Mai					1/4 DE FINALE				
Du 17 au 22 Mai	HASE ACCESSION D2 - J			1/2 FINALES		J14	J10		
Du 24 au 29 Mai					1/2 FINALES				
Du 31 Mai au 05 Juin	HASE ACCESSION D2 - J							Finale	
Du 07 au 12 Juin				FINALE	FINALE				



ACCESSION FUTSAL 2020/2021

Accession futsal de mi-saison 2020/2021

Accèdent en D2 en janvier : les deux premiers de chaque poule afin de composer une poule de six en match aller et retour, le reste des équipes descendront en D3.

Lorsqu'une équipe qualifiée pour accéder à la division supérieure ne peut accéder à celle-ci, elle est remplacée par l'équipe classée immédiatement après elle dans sa poule et ensuite le meilleur de l'ensemble des poules.

Concernant les clubs qui auraient plusieurs équipes sur cette dernière division de District, seule l'équipe supérieure pourra accéder. Les équipes d'un club sont classées en 1-2-3-4, etc en début de saison, l'équipe 1 est réputée être supérieure aux équipes 2-3-4 et ainsi de suite.

Accession futsal fin de saison 2020/2021

VIENT(NENT) de Ligue	0	0
----------------------	---	---

1ère Division : 1x8= 8 équipes		
Monte en ligue	0	1
Vient de 2ème Division	3	4
Descend en 2ème Division	1	1
Soit saison 2020/2021	10	10

La commission se réserve le droit d'apporter des remaniements éventuels en fonction d'évènements ponctuels et imprévus.





COMMISSION DES JEUNES

Réunion du 14 Septembre 2020
Procès-Verbal n° 05

Présents : MM. BODIN ĩ DENIAU - DUCAROIS - GRIMPRET - LAROCHE - LAVILLE ĩ MAGNAN - PICAULT - POIRAUT ĩ RAMBAUD

Excusés : MM. BOHY ĩ GODET - HAYE ĩ PINTAULT ĩ PARNAUDEAU - ROUGER

CHAMPIONNAT U15 FOOT A 7

Mise en place d'une poule de 6 équipes par matchs aller-retour (10 journées). Possibilité d'engager de nouvelles équipes en cours de saison.

CHAMPIONNAT U13 DIVISION 1

Rappel du règlement : Le Criterium U12 sert à qualifier les équipes disputant le championnat U13 D1 la saison suivante. L'engagement du FC PAYS DE LOUIN ne peut être retenu.

Modification : comme annoncé dans le P.V. n°2, le GJ BOCAFOOT n'engage pas son équipe 1 en division 1. De ce fait, la commission annule le barrage d'accèsion et recompose les deux poules dudit championnat.

Classement initial

CRITERIUM U 12 ĩ Classement des équipes candidates au championnat U13 -1 ^{ère} Division-					
CL	EQUIPES	REF	Q	BP	BC
1	NIORT CHAMOIS FC	1D	3.00	45	0
2	NIORT ST FLORENT	1C	3.00	12	4
3	THOUARS	1B	2.33	21	6
4	GJ BOCAFOOT	1A	2.33	11	7
5	BRESSUIRE FC	2B	2.33	10	4
6	GATIFOOT	2A	2.33	9	6
7	GJA SEVRE BOCAGE (FC3C)	3B	1.50	9	6
8	BOUTONNAIS FC	3C	1.50	5	5
9	ECHIRE ST GELAIS	3D	1.50	3	14
10	ST VARAUDAISE	3A	1.00	5	5
11	CERIZAY	4A	1.00	5	6
12	CHAURAY	4C	0.50	3	5
13	PARTHENAY VIENNAY	5A	0.66	6	10
14	STE EANNE EMF AUGÉ	5C	0.50	2	6
15	SAM SCAL MC	5B	0.00	3	8
16	LE TALLUD	5D	0.00	2	32
17	PAYS THENEZEEN	6B	0.00	3	20



CLASSEMENT SUITE AU RETRAIT DU GJ BOCAFOOT					
CL	EQUIPES	REF	Q	BP	BC
1	NIORT CHAMOIS FC	1D	3.00	45	0
2	NIORT ST FLORENT	1C	3.00	12	4
3	THOUARS	1B	2.33	21	6
	GJ BOCAFOOT	1A	2.33	11	7
4	BRESSUIRE FC	2B	2.33	10	4
5	GATIFOOT	2A	2.33	9	6
6	GJA SEVRE BOCAGE (FC3C)	3B	1.50	9	6
7	BOUTONNAIS FC	3C	1.50	5	5
8	ECHIRE ST GELAIS	3D	1.50	3	14
9	ST VARAUDAISE	3A	1.00	5	5
10	CERIZAY	4A	1.00	5	6
11	CHAURAY	4C	0.50	3	5
12	PARTHENAY VIENNAY	5A	0.66	6	10
13	STE EANNE EMF AUGÉ	5C	0.50	2	6
14	SAM SCAL MC	5B	0.00	3	8
15	LE TALLUD	5D	0.00	2	32
16	PAYS THENEZEEN	6B	0.00	3	20

POULES INITIALES

POULE A	
1	NIORT CHAMOIS FC
4	GJ BOCAFOOT
5	BRESSUIRE FC
8	FC BOUTONNAIS
9	ECHIRE ST GELAIS
12	CHAURAY
13	PARTHENAY-VIENNAY
X	2ème du barrage.

POULE B	
2	THOUARS
3	NIORT ST FLORENT
6	GATIFOOT
7	GJA SEVRE BOCAGE (FC3C)
10	ST VARAUDAISE
11	CERIZAY
14	STE EANNE EMF AUGÉ
X	Vainqueur du barrage.

POULES DEFINITIVES (suite au retrait du GJ BOCAFOOT)

POULE A	
1	NIORT CHAMOIS FC
4	BRESSUIRE FC
5	GATIFOOT
8	ECHIRE ST GELAIS
9	ST VARAUDAISE
12	PARTHENAY-VIENNAY
13	STE EANNE AUGÉ EMF
16	PAYS THENEZEEN

POULE B	
2	THOUARS
3	NIORT ST FLORENT
6	FC 3 C
7	FC BOUTONNAIS
10	CERIZAY
11	CHAURAY
14	SAM SCAL MC
15	LE TALLUD

CHAMPIONNATS U13**Engagement de 103 équipes.**

Division 1 : 2 poules de 8 équipes (16)

Division 2 : 3 poules de 8 équipes (24)

Division 3 : 5 poules de 7 équipes (35)

Division 4 : 4 poules de 7 équipes (28)

FESTIVAL U13**Groupe A** : 16 équipes de D1 et 35 équipes de D2 (40). 8 plateaux de 3 équipes et 4 plateaux de 4 équipes.**Groupe B** : 35 équipes de D3 et 28 équipes de D4 (63). 12 plateaux de 4 équipes et 5 plateaux de 3 équipes.



CRITERIUM U12

25 équipes engagées à la date butoir. 7 poules de 3 équipes et 1 poule de 4 équipes.

ANIMATIONS U11

Engagement de 121 équipes.

Niveau 1 : 1 poule de 9 équipes et 1 poule de 8 équipes (17).

Niveau 2 : 4 poules de 12 équipes (48).

Niveau 3 : 2 poules de 12 équipes et 2 poules de 16 équipes (56).

RAJOUT AU P.V. DU 7 SEPTEMBRE

Engagement d'une 8ème équipe (Entente LE TALLUD/SUD GATINE 2) dans le championnat U18 District.

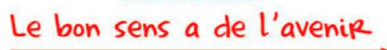
Le Président de la Commission
Dany BODIN

Le Secrétaire
Jean-Paul DENIAU





NOS PARTENAIRES





RETOUR EN IMAGES SUR L'ASSEMBLEE GENERALE



L'Assemblée Générale Elective du District des Deux-Sèvres s'est déroulée le vendredi 18 septembre 2020 à Pompaire.

Elle a vu, sans surprise, l'élection à 98,83 % des suffrages exprimés de Monsieur Daniel GUIGNARD, qui renouvelait son mandat. Nous lui adressons nos félicitations.



Cette Assemblée fut également l'occasion de la Remise des Récompenses des arbitres ayant de 10 à 40 années, au service de l'arbitrage.





AVIS AUX CLUBS

Dans le cadre de ses missions, le collectif de formation des bénévoles organise une soirée thématique :

CA OU AG A DISTANCE, COMMENT S'Y PRENDRE ?

LE JEUDI 01 OCTOBRE 2020

DE 18 H 30 A 20 H 30 - FORMATION EN DISTANCIEL

Description :

L'Etat autorise la tenue de réunions statutaires à distances jusqu'à fin novembre. Et les expériences menées ce printemps dans certaines associations incitent les bénévoles à utiliser plus souvent cette possibilité.

Cette formation abordera :

- les éléments à prendre en compte pour décider ou non de tenir une réunion statutaire de manière dématérialisée
- les éléments juridiques à respecter pour que ces réunions soient valables, dans le contexte d'exception actuel
- les évolutions de ses statuts à prévoir pour pérenniser ce fonctionnement
- les outils à votre disposition pour suivre la formation à distance :
 - ordinateur connecté à internet
 - dans la mesure du possible, disposer d'un micro, voire d'une webcam, mais il sera possible de communiquer par écrit pendant la formation.

Un lien de connexion vous sera envoyé à l'adresse courrier renseignée pour vous inscrire.

Informations pratiques :

- 1 séance
- 18h30 à 20h30
- Gratuit
- Formation en distanciel

Inscriptions en ligne : https://formationdesbenevoles79.fr/liste-des-formations/detailevenement/223/-/ca-ou-ag-a-distance-comment-s-y-prendre?filter_reset=1



Dans le cadre de ses missions, le collectif de formation des bénévoles organise une soirée thématique :

COMMENT METTRE EN PLACE LE DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

ET L'ADAPTER AU CONTEXTE SANITAIRE

LE MARDI 29 SEPTEMBRE 2020

De 18 h 30 à 21 h 00 à Niort

Description :

Le DUERP est un document obligatoire qui doit être établi dans toutes les associations employeuses peu importe le nombre de salariés et est d'autant plus d'actualités avec la crise sanitaire.

Une première soirée a eu lieu au cours de laquelle ont été abordé le cadre réglementaire, les enjeux, les obligations, les sanctions...

Pour cette deuxième soirée, nous vous proposons de travailler sur la mise en place de votre DUERP en partant d'exemples concrets.

Programme :

- Rappel de quelques notions réglementaires
- Echanges sur les cas concrets de chaque structure
- Accompagnement pour la mise en place du DUERP à l'aide d'un outil simple d'accès

Informations pratiques :

- 1 séance
- 18h30 à 20h30
- Gratuit

Inscriptions en ligne : https://formationdesbenevoles79.fr/liste-des-formations/detailevenement/224/-/comment-mettre-en-place-le-document-unique-d-evaluation-des-risques-professionnels-et-l-adapter-au-contexte-sanitaire?filter_reset=1

